



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Centrale hydroélectrique sur la Magpie :

Un projet communautaire rapporterait 2,8 M\$ par année !

Montréal, le 18 mai 2005 - La MRC de la Minganie peut tirer 2,8 M\$ par année en profits si elle devenait propriétaire majoritaire du projet de centrale hydroélectrique de 20 mégawatts sur la rivière Magpie. La Fondation Rivières propose ce mode de développement à la population de la Minganie en plus d'un développement écotouristique visant à attirer et à faire augmenter la durée des séjours des touristes en Minganie. La rivière Magpie est maintenant connue internationalement. Fondation Rivières a remis à la MRC un rapport complet expliquant en détails ces aspects. Ce rapport est entièrement disponible sur le site de la Fondation : <http://www.rivers-foundation.org/Communique/050513LET.pdf>

Fondation Rivières déplore que les huit maires de la MRC aient refusé de les rencontrer lundi soir, malgré un rendez-vous convenu il y a plusieurs mois. La population a cependant le droit d'être correctement informée et Fondation Rivières demeure disponible pour toute rencontre ou discussion faite dans un cadre respectueux.

Cependant, des informations véhiculées depuis quelques jours laissent comprendre que la proposition de Fondation Rivières est illusoire... tellement elle est intéressante. Cette proposition repose simplement sur un mode de financement différent dans lequel la MRC serait le principal actionnaire et non la compagnie Hydroméga qui empocherait actuellement les profits de plusieurs millions de dollars par année. Notre proposition est donc tout à fait réaliste et seule une volonté locale de prendre en main le dossier est absente.

Fondation Rivières déplore également que les élus, au nom de la Communauté, s'approprient la rivière comme si elle leur appartenait à eux seuls. Fondation Rivières leur a clairement dit que les rivières au Québec appartiennent à toute la population. Toute la population québécoise, voire mondiale, a le droit de bénéficier des bienfaits de la rivière Magpie, dans un cadre respectueux.

Nous tenons d'autre part à corriger les informations concernant le développement touristique : la venue de 5 000 personnes sur la rivière ne correspond pas à un avion à toutes les 3 minutes tel que mentionné par un élu dans un reportage, mais bien à environ 9 avions par jour en moyenne ! Nous soulignons également qu'une lettre de la compagnie Hydroméga a été distribuée à des commerçants les incitant à ne pas collaborer au développement touristique. Le contenu de cette lettre, fort éloquent, est disponible sur le site. Elle est dénoncée par plusieurs commerçants qui y voient une mesure d'intimidation à leur égard. Un maire a aussi déclaré que « *ce sera l'enfer l'été prochain sur la rivière* », laissant clairement voir qu'ils ne voulaient pas des nombreux touristes attendus suite aux efforts de la Fondation pour que la rivière soit connue internationalement. La Magpie est un patrimoine mondial tel que démontré au rapport remis.

Références : www.foudation-rivieres.org , emplacement : accueil – archivage – dossiers.

-30-

Renseignements : Michel Gauthier (514) 272-2666 ou Alain Saladzius (514) 924-2013